



COMPTE-RENDU REUNION CMJ

REUNION DU 11 DECEMBRE 2019

(Séance Plénière de passation de pouvoir)

Adultes présents : Muriel ALARY, Corinne LEBOZEC, Bruno VIDAL, de 17h à 18h.
Puis arrivées du conseil Municipal adultes.

Adultes absents : Tous les invités étaient présents.

Jeunes ÉLUS présents : AIT-DIB Kahil, AIT-DIB Médine, ABAMACO Sarah, HAMADA OUSSENI Salma, LECOQ Chérazade, BRESSOLLES Célia, RACHIDI Malak, RODRIGUEZ Juan, GURCAN Nurefsa.

A 18h, arrivée des anciens élus : Lucas ABRAHAMSON, Élise GUIRAO, Camille Alberto, Etienne CALAS, Chirine BELKONIENE, Mohamed DADDA, Melissa ABDERRAHIM, Robin FERRAN, et Nathan CASTRO.

Jeunes ÉLUS absents : Helena OLIVESI, Elsa MAZEL, Amine KOOB, Rachel Mazel, Durancan BEKTAS, Nolan CARON, (excusées)

Secrétaire de séance : Corinne LEBOZEC

Début à 17h. (Préparation séance plénière)

- Les nouveaux élus sont accueillis par Muriel ALARY, Corinne et Bruno. Un tour de table s'engage, tout le monde se présente. Bruno explique comment la séance de passation de pouvoir va se dérouler et le rôle de chacun.

Début à 18h. (de la séance plénière de passation de pouvoir)

- Un diaporama sur l'histoire du CMJ est présenté par Bruno VIDAL.
- Ouverture officielle de la séance par Mr le Maire Bernard ESCUDIER. : Monsieur le Maire rappelle l'importance que la municipalité accorde au CMJ outil qui favorise l'implication des jeunes et les initie à la démocratie et appréhendent leur rôle de futur citoyen.
- Il déclare la séance ouverte et désigne la secrétaire de séance qu'il présente : Madame Corinne LEBOZEC (directrice du nouveau PÔLE ÉDUCATION). Il passe ensuite la parole à son adjointe en charge de la jeunesse Madame Muriel ALARY.

- Madame Alary présente succinctement le service du Pôle Éducation, celui-ci témoigne de l'intérêt apporté à l'enfance et à la jeunesse par la commune. Concernant le CMJ, elle annonce deux changements :
 - Le fonctionnement en deux groupes « les élus du Primaire » et « les élus du Collège » avec la tenue de réunion bien distinctes.
 - Le lieu des réunions qui change, en effet l'ancien CAJ devient le siège social du CMJ pour les réunions ordinaires qui se tiendront avec un rythme d'une réunion toutes les deux ou trois semaines.Elle précise que les élections dans les collèges auront lieu en janvier 2020. Elle rappelle qu'en 2020 le CMJ fêtera ces 10 ans d'existence. Puis elle passe la parole aux jeunes qui se présentent et exposent les grandes lignes de leur motivation.
- La parole est ensuite donnée aux anciens élus qui souhaitent la bienvenue aux nouveaux et leur demandent de veiller à la continuité de leurs projets.
- Monsieur le Maire déclare la passation de pouvoir effective et avec madame ALARY distribuent les diplômes aux anciens ainsi qu'une clé USB chargée de souvenir de leur mandat. Un conférencier est remis aux nouveaux élus en guise de cadeau de bienvenu.
- Des photos avec les anciens, les nouveaux et le maire sont réalisées.
- Le Maire déclare l'ordre du jour épuisé puis remercie tous les présents et les invite à partager un temps convivial.
- Clôture de la réunion à 19h.